

ENSEMBLE.
AGISSONS !

2019

DIRECTION
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL DE GRAND PARIS SUD PLAN D' ACTIONS

CLES DE LECTURE DES FICHES -ACTIONS

- Le plan d'actions propose un nombre resserré d'actions (19) déclinées en mesures opérationnelles.
- Les propositions d'actions recueillies lors de la concertation ont été intégrées au sein des mesures, lorsque leur niveau d'opérationnalité était suffisant.
- Les fiches-actions précisent les premières mesures opérationnelles qui vont être mises en œuvre.

En effet, plusieurs documents de planification, auxquels des actions font référence, sont en cours d'élaboration (PLH, SCoT, schéma directeur des réseaux chaleur et de froid, schéma directeur de gestion des déchets, Plan vélo,...), il n'est donc pas encore possible d'en préciser le contour opérationnel.

En outre, l'agglomération a la volonté de recenser les initiatives des acteurs du territoire qui pourront venir contribuer au PCAET.

- Les moyens prévisionnels (budgets, moyens humains,...) à mobiliser pour la mise en œuvre du plan d'actions sont présentés de manière globale, au sein d'un tableau récapitulatif situé en fin de chapitre.




FICHE-ACTION « TYPE »

Impact de l'action sur :

Pouvoir d'achat Santé Emploi local

Impact de l'action sur :

Emissions de gaz à effet de serre Qualité de l'air Adaptation au changement climatique Conso énergie EnR&R

	Axe stratégique	
Action	<i>Intitulé de l'action</i>	
Objectifs	<i>Objectifs visés par la mise en œuvre de l'action</i>	 <i>Objectifs stratégiques globaux du PCAET de GPS auxquels l'action va contribuer</i>
		<i>Lien avec autres politiques publiques de GPS (SCoT, PLH,...)</i>
Cibles	<i>Publics cibles de l'action</i>	
Premières mesures opérationnelles	<p><i>L'action est déclinée en mesures opérationnelles, dont les premières mises en œuvre sont indiquées dans cette rubrique.</i></p> <p><i>La dynamique et la mobilisation territoriales qui vont être poursuivies et amplifiées, ainsi que l'adoption des documents de planification en cours d'élaboration, permettront de proposer de nouvelles mesures opérationnelles.</i></p> <p>❶ <i>Mesure opérationnelle A</i></p> <p>❷ <i>Mesure opérationnelle B</i></p>	
Pilote(s)	<i>La mise en œuvre de l'action ou des mesures opérationnelles pourront relever d'un ou plusieurs pilotes</i>	
Partenaires		
Indicateurs		

SOMMAIRE

1 - UNE TRANSITION ENERGETIQUE DE PROXIMITE QUI IMPACTE POSITIVEMENT SUR LE QUOTIDIEN DES HABITANTS ET DES USAGERS

1.1 - EDUQUER ET SENSIBILISER AUX ENJEUX CLIMAT-AIR-ENERGIE	5
1.2 - CREER UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE PERENNE	6
1.3 - ACCOMPAGNER LES MENAGES POUR REDUIRE LA FACTURE ENERGETIQUE	7
1.4 - FAVORISER LA RENOVATION ENERGETIQUE DES LOGEMENTS	9
1.5 - PRESERVER UN CADRE DE VIE SAIN ET DE QUALITE	11

2 - VERS UNE AGGLOMERATION PLUS SOBRE ET RESILIENTE

2.1 - FAVORISER UN AMENAGEMENT ET UN URBANISME DURABLES	13
2.2 - ANTICIPER ET S'ADAPTER AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE	15
2.3 - DEVELOPPER ET PROMOUVOIR LES MOBILITES DURABLES	17
2.4 - FAVORISER LA RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS TERTIAIRES PUBLICS ET PRIVES	19

3 - VERS UNE AGGLOMERATION PLUS AUTONOME, QUI VALORISE SES RESSOURCES LOCALES ET PRODUCTRICES DE VALEUR

3.1 - DEVELOPPER ET SOUTENIR UNE AGRICULTURE URBAINE ET DURABLE	21
3.2 - SE DOTER D'UNE STRATEGIE ALIMENTAIRE TERRITORIALE	22
3.3 - PROMOUVOIR ET ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE RECUPERATION	23
3.4 - DEVELOPPER LES RESEAUX DE CHALEUR ALIMENTES EN ENERGIES RENOUVELABLES ET DE RECUPERATION	25
3.5 - REDUIRE L'IMPACT « CLIMAT – AIR – ENERGIE » DES DECHETS	27
3.6 - DEVELOPPER L'ECONOMIE CIRCULAIRE	28

4 - UNE AGGLOMERATION INNOVANTE

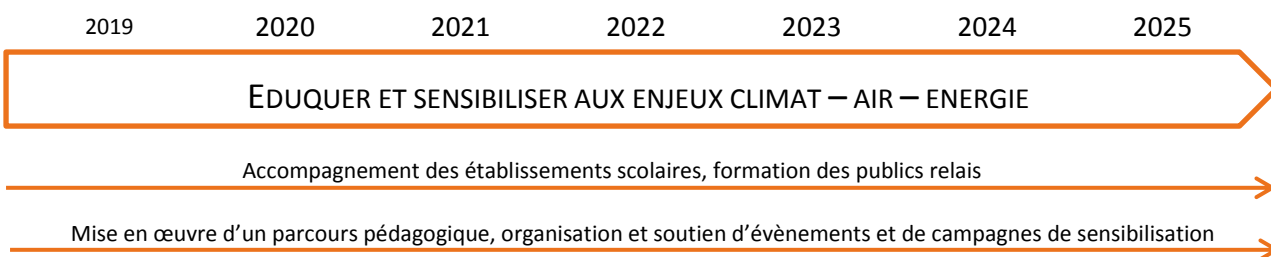
4.1 - AGIR POUR UNE AGGLOMERATION EXEMPLAIRE	29
4.2 - ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITES DANS LEURS DEMARCHES DE TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE	31
4.3 - DEVELOPPER ET PROMOUVOIR LES ECO-ENTREPRISES ET LES FILIERES INNOVANTES DU TERRITOIRE	33
4.4 - CONTRIBUTER A L'EMERGENCE, SOUTENIR ET PROMOUVOIR LES ACTIONS INNOVANTES ET LES OPERATIONS PILOTES	34



SUIVI ET EVALUATION DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

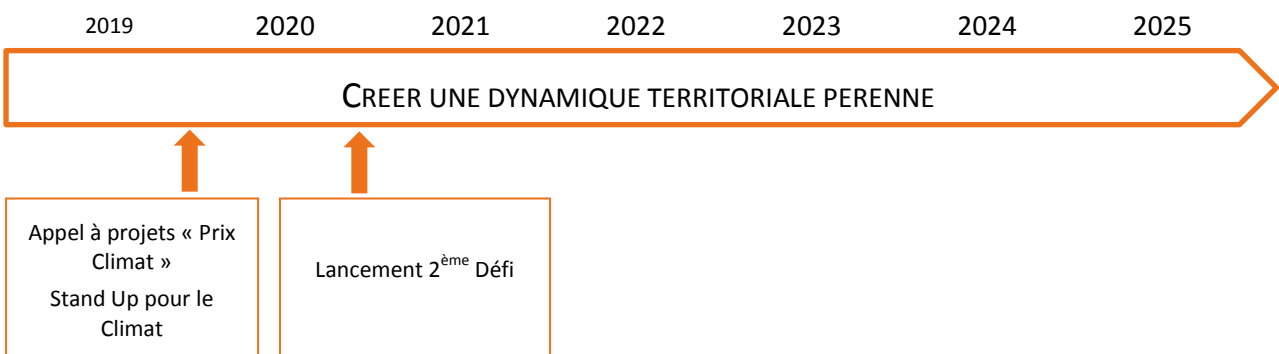
MOYENS PREVISIONNELS POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PREMIERES MESURES OPERATIONNELLES





37

	1 - UNE TRANSITION ENERGETIQUE DE PROXIMITE QUI IMPACTE POSITIVEMENT SUR LE QUOTIDIEN DES HABITANTS ET DES USAGERS	
Action	1.1 - EDUQUER ET SENSIBILISER AUX ENJEUX CLIMAT-AIR-ENERGIE	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser la prise de conscience ➤ Inciter à agir ➤ Sensibiliser et forme les acteurs clés du territoire ➤ Promouvoir et valoriser les comportements responsables ➤ Réduire la fracture énergétique 	
Cibles	Scolaires Grand public Publics relais (associations, équipes pédagogiques,...)	
Premières mesures opérationnelles	<p>❶ <u>Elaborer et mettre en œuvre un parcours pédagogique</u> : accompagnement des établissements scolaires dans leurs démarches de développement durable : sensibilisation, formation, plan d’actions (énergie, eau, déchets, biodiversité, potagers, ...), mise à disposition d’outils pédagogiques adaptés à tous les cycles, ...</p> <p>❷ <u>Organiser et soutenir régulièrement des évènements et des campagnes de sensibilisation</u> : campagnes de communication sur les éco-gestes et les comportements responsables, évènements « grand public » (animations, cinés-débats, conférences, opérations de nettoyage,...), soutien logistique et pédagogiques d’associations menant des actions de sensibilisation, ...</p> <p>❸ <u>Accompagnement, formation des publics relais</u> (enseignants, agents communaux ou intercommunaux), en lien avec l’Agence Locale de l’Energie et du Climat (ALEC) Sud Parisienne</p>	
Pilote(s)	GPS - Direction de la Transition écologique	
Partenaires	ALEC Sud Parisienne Communes Acteurs relais et partenaires (enseignants, associations,...)	
Indicateurs	Nombre d’évènements organisés ou soutenus par an Nombre de personnes touchées (par public cible) Nombre de publics relais formés par an Nombre d’établissements scolaires engagés sur le territoire	



	1 - UNE TRANSITION ENERGETIQUE DE PROXIMITE QUI IMPACTE POSITIVEMENT SUR LE QUOTIDIEN DES HABITANTS ET DES USAGERS	
Intitulé	1.2 - CREER UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE PERENNE	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Permettre l'appropriation par l'ensemble des acteurs du territoire ➤ Ancrer la participation citoyenne ➤ Susciter des engagements individuels et collectifs d'acteurs du territoire ➤ Mobiliser durablement les acteurs du territoire 	
Cibles	Ensemble des acteurs du territoire	
Premières mesures opérationnelles	<ol style="list-style-type: none"> ❶ <u>Favoriser la participation citoyenne</u> : pérennisation des modalités d'association des partenaires et citoyens (Mercredis du climat, mobilisation d'un groupe de citoyens « témoins », développement d'outils dématérialisés de participation citoyenne,...) ❷ <u>Organiser un « Défi de la transition écologique et sociale »</u>, dans le cadre du partenariat avec le WWF France : organisation d'un « Stand Up pour le Climat » autour d'initiatives locales, recensement et valorisation des initiatives vertueuses et contributrices dans le cadre du Prix Climat de Grand Paris Sud,... ❸ <u>Valoriser les initiatives locales</u>, Grand Paris Sud offrant alors une « caisse de résonance » aux projets (relais communication, rencontres,...) 	
Pilote(s)	GPS – Direction de la Transition écologique	
Partenaires	Communes WWF France Agence Locale de l'Energie et du Climat Collectifs associatifs	
Indicateurs	Nombre de participants aux actions de mobilisation des partenaires et citoyens Nombre de projets soutenus dans le cadre du « hackathon » Nombre d'initiatives recensées dans le cadre du Défi	



	1 - UNE TRANSITION ENERGETIQUE DE PROXIMITE QUI IMPACTE POSITIVEMENT SUR LE QUOTIDIEN DES HABITANTS ET DES USAGERS	
Intitulé	1.3 - ACCOMPAGNER LES MENAGES POUR REDUIRE LA FACTURE ENERGETIQUE	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accompagner les ménages pour réduire leurs consommations d'énergie par des gestes au quotidien ➤ Lutter contre la précarité énergétique 	<p>  -20% de consommations d'énergie du secteur résidentiel entre 2013 et 2030 <i>Changement de comportement de 3 000 à 10 000 foyers/an</i> </p> <p>  -21% de consommations d'énergie du secteur des transports entre 2013 et 2030 </p> <hr/> <p>Programme Local de l'Habitat (PLH)</p>
Cibles	Habitants du territoire	
Premières mesures opérationnelles	<ul style="list-style-type: none"> ❶ <u>Sensibiliser les ménages aux éco-gestes au quotidien</u> : poursuite de l'organisation du défi des « Familles à énergie positive », lancement d'un défi « Familles Zéro Déchets », renforcement des actions de l'ALEC Sud Parisienne en matière de sensibilisation et de formations des publics relais,... ❷ <u>Accompagner les ménages pour réduire leur facture énergétique liée aux transports</u>, en lien avec les mesures en faveur des mobilités durables sur le territoire : promotion du vélo et de la marche à pied, accès aux transports en commun,... ❸ <u>Proposer un accompagnement dédié aux ménages en situation de précarité énergétique</u> : mise en œuvre d'un dispositif de type SLIME,... 	
Pilote(s)	GPS - Direction de la Transition écologique / ALEC Sud Parisienne	
Partenaires	ALEC Sud Parisienne Communes Ademe Conseils départementaux 77 et 91, Conseil Régional IDF ANAH Opérateurs habitat (Soliha,...)	
Indicateurs	Nombre de ménages sensibilisés par l'ALEC Sud Parisienne par an Nombre de familles participant aux défis (par édition) Nombre de ménages en situation de précarité énergétique ayant bénéficié d'un accompagnement	

2019

2020

2021

2022

2023




2024

2025

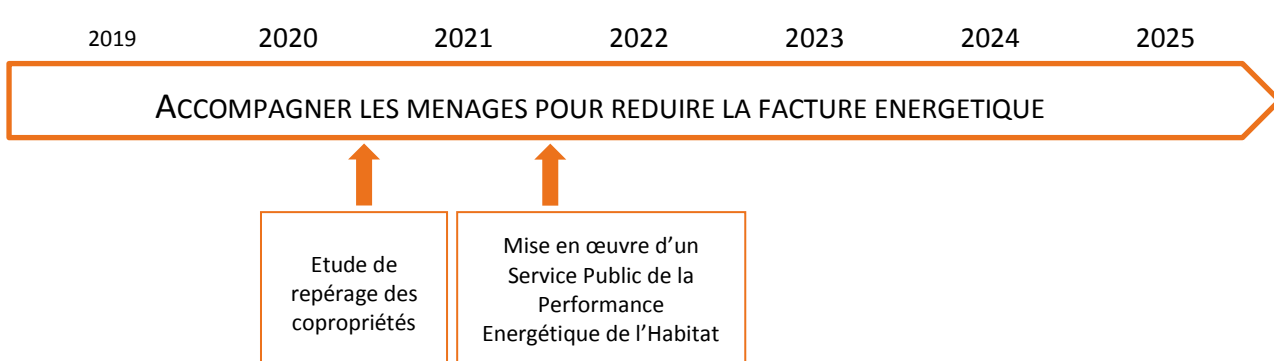
ACCOMPAGNER LES MENAGES POUR REDUIRE LA FACTURE ENERGETIQUE



Lancement du 3^{ème}
défi des Familles à
énergie positive

Mise en œuvre d'un dispositif
d'accompagnement des
ménages en précarité
énergétique

	1 - UNE TRANSITION ENERGETIQUE DE PROXIMITE QUI IMPACTE POSITIVEMENT SUR LE QUOTIDIEN DES HABITANTS ET DES USAGERS	
Intitulé	1.4 - FAVORISER LA RENOVATION ENERGETIQUE DES LOGEMENTS	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Inciter et massifier la réalisation de travaux d'amélioration énergétique des logements ➤ Réduire la facture énergétique des habitants ➤ Favoriser le confort thermique (été et hiver) ➤ Prévenir la précarité énergétique 	 <i>-20% de consommations d'énergie du secteur résidentiel entre 2013 et 2030</i> <i>Rénovation de :</i> <i>1 400 logements individuels par an</i> <i>1 800 logements collectifs par an</i> PLH
Cibles	Propriétaires de logements du parc privé (individuels et collectifs) Bailleurs sociaux	
Premières mesures opérationnelles	<ol style="list-style-type: none"> ➊ <u>Conseiller et accompagner les propriétaires dans leur projet de rénovation énergétique</u> : renforcement des actions de l'Espace Info Energie (EIE) de l'ALEC Sud Parisienne,... ➋ <u>Proposer des dispositifs incitant à la réalisation de travaux</u> dans le parc privé, pour l'habitat individuel et les copropriétés, en lien avec les politiques régionales et départementales (en cours d'élaboration, dans le cadre de la démarche PLH) Dans le parc social, inciter les bailleurs sociaux pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique (garanties d'emprunt GPS déplafonnées à 100% en cas de réhabilitation comportant un programme de rénovation énergétique, inscription dans les Conventions d'Utilité Sociale des bailleurs du territoire,...) ➌ <u>Réalisation d'une étude d'identification des besoins de rénovation énergétique</u> au sein de l'habitat collectif privé (horizontal et vertical) ➍ <u>Mise en œuvre d'un Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat (SPPEH)</u>, en s'appuyant sur les acteurs de terrains : identification des besoins prioritaires en matière de rénovation pour une massification des projets, mise en relation avec l'Espace Info Energie,... 	
Pilote(s)	<ol style="list-style-type: none"> ➊ ALEC Sud Parisienne / GPS Direction de la Transition écologique ➋ ➌ GPS – Direction de l'Habitat et du logement ➍ GPS Direction de la Transition écologique 	
Partenaires	ALEC Sud Parisienne ANAH, opérateurs habitat Communes Ademe Conseils départementaux 77 et 91, Conseil Régional IDF	

	Bailleurs sociaux, AORIF Fédérations professionnelles des métiers du bâtiment
Indicateurs	Nombre de logements rénovés par an Nombre de foyers accompagnés par l'ALEC Sud Parisienne Nombre de personnes accompagnées par service public de la performance énergétique Nombre de logements bénéficiant de subventions ou accompagnés



	1 - UNE TRANSITION ENERGETIQUE DE PROXIMITE QUI IMPACTE POSITIVEMENT SUR LE QUOTIDIEN DES HABITANTS ET DES USAGERS	
Action	1.5 - PRESERVER UN CADRE DE VIE SAIN ET DE QUALITE	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réduire les nuisances auxquelles sont exposées les populations du territoire (pollution de l'air, bruit,...) ➤ Créer et préserver des espaces naturels, îlots de fraîcheur ➤ Préservation des noyaux de biodiversité et des corridors écologiques 	Schéma de Cohérence Territorial (SCoT)
Cibles	Habitants et usagers du territoire	
Premières mesures opérationnelles	<p>❶ <u>Aménager et proposer des espaces de nature pour tous</u> : mise en œuvre des projets relatifs au Cirque de l'Essonne, aux berges de Seine, valorisation des espaces forestiers régionaux, élaboration d'un schéma directeur de la biodiversité, maillage du territoire en matière d'espaces naturels ouverts au public, création de parcours pédagogiques, récréatifs ou sportifs, promotion de ces espaces (cartographies, outils numériques,...),...</p> <p>❷ <u>Réduire les nuisances sonores</u> : élaborer et mettre en œuvre un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE), œuvrer pour la réduction des nuisances sonores liées au trafic aérien,...</p> <p>❸ <u>Améliorer la connaissance en matière de pollution de l'air sur le territoire</u>, en lien avec les actions en faveur de la réduction des besoins de mobilité et des consommations énergétiques : réalisation de campagnes de mesures, sensibilisation aux enjeux liés à la pollution de l'air intérieur, sensibilisation au remplacement des anciens équipements de chauffage au bois</p>	
Pilote(s)	<p>❶ GPS – Direction de la Maitrise d'ouvrage des espaces publics / Direction de la Gestion des espaces publics</p> <p>❷ ❸ GPS – Direction de la Transition écologique</p>	
Partenaires	Airparif Bruitparif Agence des Espaces Verts Conservatoires des Espaces Naturels Sensibles (Conseils départementaux 77 et 91) CAUE / ARB ALEC Sud Parisienne	
Indicateurs	Nombre de mesures de la qualité de l'air atmosphérique Surface d'espaces verts accessibles par habitant Adoption du PPBE (Oui/Non)	



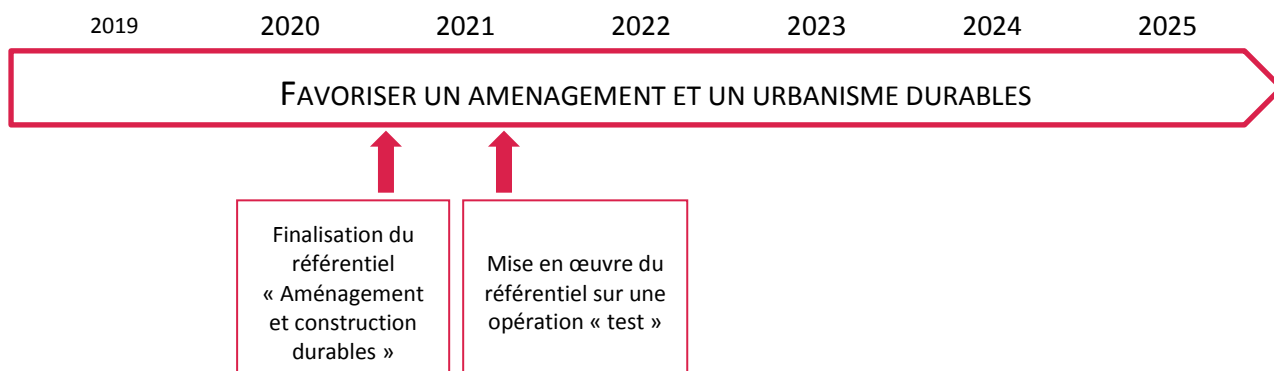




**2 - VERS UNE AGGLOMERATION PLUS
SOBRE ET RESILIENTE**



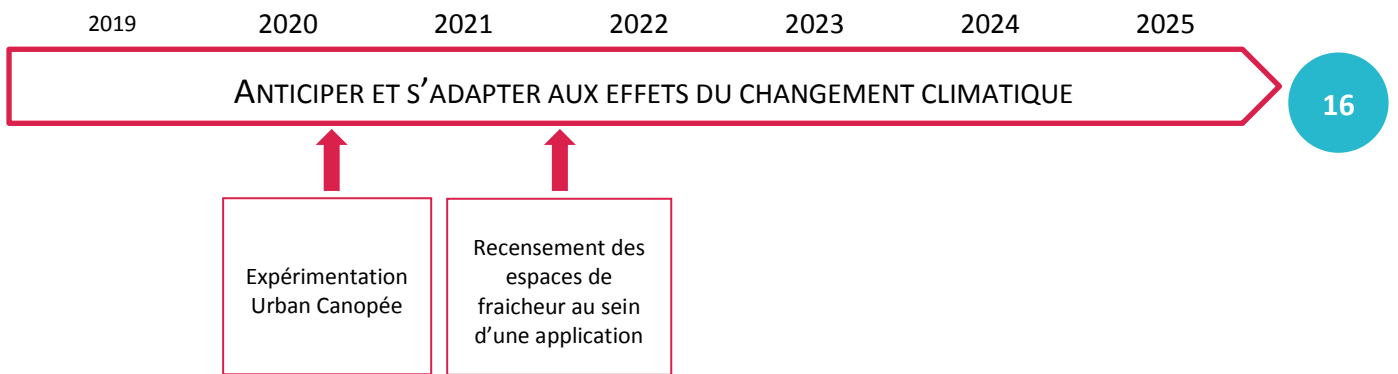
Intitulé	2.1 - FAVORISER UN AMENAGEMENT ET UN URBANISME DURABLES	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Contenir l’artificialisation des sols ➤ Encourager la sobriété énergétique en matière de bâti, de mobilité et d’espaces publics ➤ Intégrer l’adaptation au changement climatique dans le développement du territoire ➤ Promouvoir la végétalisation du territoire, permettant de réduire l’impact du changement climatique et de favoriser la biodiversité ➤ Maintenir et renforcer les puits de carbone sur le territoire ➤ Faciliter le développement des énergies renouvelables ➤ Favoriser le recours aux matériaux durables 	SCoT PLH
Cibles	<p>Collectivités (GPS, communes) Aménageurs, promoteurs, constructeurs Habitants et usagers</p>	
Premières mesures opérationnelles	<p>❶ <u>Intégrer les enjeux climat-air-énergie aux documents réglementaires et prescripteurs</u> : SCoT, PLH, PLU par le biais d’un accompagnement des communes,... (cf action « <i>Accompagner les collectivités dans leurs démarches de transition énergétique et écologique</i> »)</p> <p>❷ <u>Se doter d’un référentiel de l’aménagement et de la construction durables</u>, dans le cadre du partenariat avec le WWF France notamment : réalisation d’un retour des expériences en matière d’Ecoquartier ou labellisation HQEA sur le territoire de Grand Paris Sud, élaboration d’un référentiel formalisant l’ensemble des objectifs et des préconisations de GPS en matière d’aménagement et de construction durables (bâtiments, espaces publics, etc), intégration de mesures d’adaptation au changement climatique (végétalisation, approche bioclimatique), mise en pratique du référentiel,...</p> <p>❸ <u>Mobiliser les acteurs opérationnels</u> : sensibilisation et association des partenaires opérationnels dans l’élaboration puis la mise en œuvre du référentiel,...</p> <p>❹ <u>Développer les opérations d’aménagement urbain exemplaires</u> : poursuite des démarches de labellisation des opérations d’aménagement, intégration en amont des futurs usagers des quartiers, déclinaison/expérimentation du référentiel d’aménagement durable sur un projet opérationnel identifié, réalisation d’une opération d’aménagement exemplaire en matière de construction de logements passifs / bas carbone</p> <p>...</p>	




Pilote(s)	<p>❶ GPS – Direction de la Prospective et de l’observation territoriale / GPS – Direction de l’Habitat et du Logement</p> <p>❷ ❸ ❹ GPS – Direction de l’Aménagement et de l’urbanisme réglementaire</p>
Partenaires	<p>Communes</p> <p>Aménageurs</p> <p>Promoteurs et constructeurs</p> <p>Bailleurs sociaux, AORIF</p> <p>WWF France</p>
Indicateurs	<p>Mise en œuvre du référentiel (oui/non)</p> <p>Nombre d’opérations d’aménagement engagées dans une démarche labellisée ou certifiée</p> <p>Réalisation exemplaire en matière de construction (oui/non)</p>



	2 - VERS UNE AGGLOMERATION PLUS SOBRE ET RESILIENTE	
Intitulé	2.2 - ANTICIPER ET S'ADAPTER AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réduire le phénomène des îlots de chaleur urbains (nombre et intensité) et leurs impacts ➤ Limiter les risques sanitaires lors d'épisodes caniculaires ➤ Œuvrer pour prévenir et réduire les risques liés aux inondations et aux phénomènes de retrait-gonflement des argiles 	SCoT PLH
Cibles	Habitants et usagers du territoire	
Premières mesures opérationnelles	<ol style="list-style-type: none"> ❶ <u>Communiquer et sensibiliser les habitants et usagers sur les impacts du changement climatiques</u> : identification et valorisation des synergies potentielles entre les Plans canicules des communes, création d'un guide sur les enjeux du changement climatique et les bonnes pratiques à adopter lors d'épisodes climatiques intenses,... ❷ <u>Intégrer les enjeux d'adaptation au changement climatique au sein des documents réglementaires stratégiques et/ou prescriptifs</u> : SCoT, PLH, référentiel « aménagement et construction durables », PLU par le biais d'un accompagnement des communes,... (cf action « Accompagner les collectivités dans leurs démarches de transition énergétique et écologique ») ❸ <u>Prévenir les risques liés au phénomène de retrait-gonflement des argiles</u> : sensibilisation des porteurs de projet (aménageurs, promoteurs,...) ❹ <u>Développer les espaces de fraîcheur en zones urbaines denses et favoriser l'accès en période de fortes chaleurs</u> : recensement des espaces de fraîcheur et des fontaines au sein d'une application, élargissement des horaires d'ouverture en période de fortes chaleurs, végétalisation / ombrage des arrêts des transports en commun, installation de mobilier urbain végétalisé (expérimentation d'îlots de fraîcheur innovants : Urban Canopee),... ❺ <u>Poursuite des actions en faveur de la lutte contre les inondations</u> : élaboration d'un règlement d'assainissement à l'échelle de GPS, prescripteur en matière de rejets d'eaux pluviales, incitation aux aménagements de noues pour les nouveaux projets d'aménagement,... 	
Pilote(s)	<ol style="list-style-type: none"> ❶ GPS – Direction de la Transition écologique ❷ ❸ GPS – Direction de l'Aménagement et de l'urbanisme réglementaire / GPS – Direction de l'Habitat et du Logement ❹ GPS – Direction de la Maitrise d'ouvrage des espaces publics ❺ GPS – Direction de la Gestion des espaces publics 	




	5 GPS – Direction de l'Eau et de l'Assainissement
Partenaires	Communes Aménageurs, promoteurs
Indicateurs	Création et diffusion du guide de bonnes pratiques (oui/non) Mise en œuvre de l'application relative aux espaces de fraîcheur (oui/non)



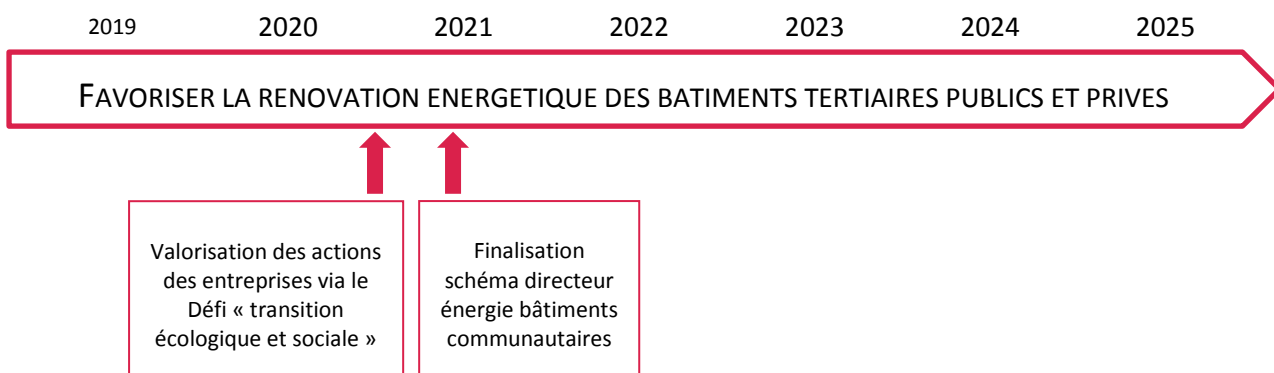
	2 - VERS UNE AGGLOMERATION PLUS SOBRE ET RESILIENTE	
Intitulé	2.3 - DEVELOPPER ET PROMOUVOIR LES MOBILITES DURABLES	
Objectifs	Réduire les consommations d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre et les polluants atmosphériques liés aux transports en : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Favorisant les modes de déplacement doux et décarbonés ➤ Développant l'offre en transports en commun ➤ Accompagnant la réduction des besoins de mobilité 	<div style="display: flex; align-items: center;">  <p>-21% de consommations d'énergie du secteur des transports entre 2013 et 2030</p> </div> <hr/> <p style="text-align: center;">Plan Vélo</p>
Cibles	Habitants et usagers du territoire Entreprises, établissements publics	
Premières mesures opérationnelles	<ol style="list-style-type: none"> ❶ <u>Elaboration d'un plan local des déplacements</u> : réalisation d'un diagnostic des besoins de mobilité sur le territoire, analyse des modalités de réponse de l'ensemble des acteurs, définition des moyens à mettre en œuvre,... ❷ <u>Développer et promouvoir les mobilités douces et décarbonées</u> : mise en œuvre du Plan Vélo de Grand Paris Sud (aménagement cyclables et offres de services), aménagement de la Transibérique, création d'un pôle multiservices vélo (gare du Bras de Fer à Evry),... ❸ <u>Elaboration d'un plan stratégique d'équipement du territoire Grand Paris Sud en stations d'avitaillement en énergie décarbonée</u> : diagnostic de l'existant, recueil des besoins auprès des entreprises (grands groupes, TPE-PME), puis élaboration d'un plan stratégique de déploiement des stations en fonction des usages ❹ <u>Œuvrer pour le renforcement et l'attractivité de l'offre en transports en commun</u> : contribution aux grands projets en matière de transports (Tram Express 12, TZen2,...), aménagement/réaménagement de pôles multimodaux favorisant l'utilisation des transports en communs, communication active pour promouvoir l'offre en transports en commun,... ❺ <u>Accompagner la mise en œuvre de PMIE sur le territoire</u> : poursuite de l'accompagnement du PMIE Evry Sud Corbeil (environ 10 000 salariés) avec la mise en œuvre du programme d'actions, information des acteurs économiques sur leurs obligations, étude d'opportunité d'accompagner de nouveaux PMIE... ❻ <u>Réduire les besoins en mobilités</u> : participation à l'expérimentation régionale du lissage des heures de pointe, accompagnement du développement des tiers lieux, du télétravail, du coworking, promotion des 	




	<p>dispositifs existants en matière de covoiturage, d’auto-partage,...</p> <p>⑦ <u>Conception et déploiement d’applications ou logiciels innovants</u> visant à piloter la politique de mobilité et à réduire/optimiser les déplacements des habitants et usagers du territoire</p> <p>③ <u>Etude d’opportunité et de faisabilité de solutions de mobilités innovantes</u></p>
Pilote(s)	GPS – Direction des Transports et des mobilités
Partenaires	IDF Mobilités Communes Conseils départementaux 77 et 91, Conseil Régional IDF Opérateurs de transports, distributeurs/fournisseurs d’énergie
Indicateurs	Indicateurs de suivi du Plan Vélo Indicateurs de suivi du Pôle Multiservices Vélo Indicateurs de fréquentation des transports en commun Indicateurs de suivi du PMIE Evry Sud Corbeil Nombre de PMIE accompagnés / Nombre de salariés concernés



	2 - VERS UNE AGGLOMERATION PLUS SOBRE ET RESILIENTE	
Intitulé	2.4 - FAVORISER LA RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS TERTIAIRES PUBLICS ET PRIVES	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réduire les consommations d'énergie des bâtiments tertiaires, publics et privés ➤ Favoriser le confort thermique (été et hiver) 	 <p>-4,3% de consommations d'énergie du secteur tertiaire entre 2013 et 2030</p> <p>-20% des consommations des bâtiments communautaires d'ici 2030</p> <p><i>Rénovation : 180 établissements de bureaux et 120 commerces par an</i></p> <p><i>Equipements performants : 360 établissements de bureaux et 180 commerces par an</i></p>
Cibles	Etablissements privés / Etablissements publics	
Premières mesures opérationnelles	<p>❶ <u>Conseiller et accompagner les porteurs de projets</u> : renforcement des actions de l'ALEC Sud Parisienne en matière de conseils techniques, informations sur les aides à mobiliser, réalisation de thermographie de façades,...</p> <p>Accompagnement technique des communes dans les projets de rénovation de leur patrimoine, par le biais de l'ALEC Sud Parisienne,... (cf action « Accompagner les collectivités dans leurs démarches de transition énergétique et écologique »)</p> <p>❷ <u>Inciter à la réalisation de travaux d'amélioration des acteurs économiques</u> : démonstrateur pilote en Ile-de-France : requalification énergétique globale d'un immobilier d'entreprises en friche, y compris installation de capteurs photovoltaïques, valorisation des actions réalisées par les entreprises, notamment dans le cadre du « Défi de la transition écologique et sociale »,... Rappel de l'extinction obligatoire des enseignes lumineuses commerciales de 1h à 6h</p> <p>❸ <u>Rénover le patrimoine public</u> : élaboration d'un schéma directeur énergie pour les bâtiments communautaires, mise en œuvre d'un Plan de rénovation du bâti communautaire, sensibilisation pour effet d'entraînement des communes</p>	
Pilote(s)	<p>❶ GPS – Direction de la Transition écologique / ALEC Sud Parisienne</p> <p>❷ GPS - Direction Développement économique, de l'emploi, de la formation, de la recherche et de l'innovation</p> <p>❸ GPS - Direction de la Gestion du patrimoine bâti / GPS - Direction de la Maitrise d'ouvrage des bâtiments</p>	
Partenaires	Communes ALEC Sud Parisienne Ademe Chambres consulaires Banques des territoires	

Indicateurs	Nombre d'établissements privés engagés Surfaces rénovées Nombre de bâtiments publics et surfaces rénovés % économies d'énergie réalisées sur le patrimoine communautaire par an
--------------------	--





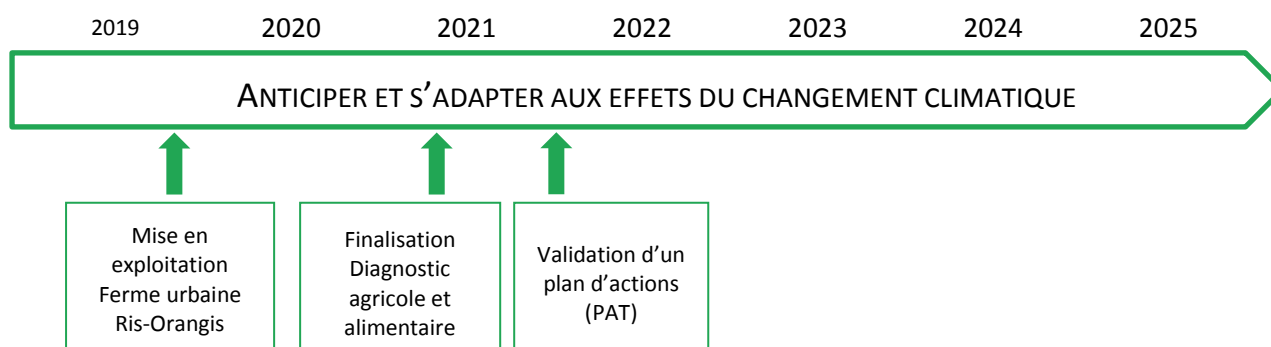
	3 - VERS UNE AGGLOMERATION PLUS AUTONOME, QUI VALORISE SES RESSOURCES LOCALES ET PRODUCTRICES DE VALEUR		
Intitulé	3.1 - DEVELOPPER ET SOUTENIR UNE AGRICULTURE URBAINE ET DURABLE		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser le développement d'une agriculture locale et durable ➤ Accompagner le changement de pratiques agricoles ➤ Réduire l'empreinte carbone de l'alimentation ➤ Préserver et restaurer des zones de séquestration de carbone sur le territoire 	 <i>-15% de consommations d'énergie du secteur agriculture entre 2013 et 2030</i>	SCoT
Cibles	Acteurs du monde agricole		
Premières mesures opérationnelles	<ol style="list-style-type: none"> ❶ <u>Préserver des espaces agricoles et des activités agricoles pérennes</u> en privilégiant la reconversion de friches agricoles, valorisation de sites inexploités,... ❷ <u>Accompagner et favoriser la création d'activités agricoles diversifiées de proximité</u> : incitation et valorisation des projets vertueux (agriculture biologique, agroécologie,...), appel à projets favorisant les meilleures pratiques, incitation au développement de jardins collectifs/partagés,... ❸ <u>Renforcer la concertation entre agriculteurs et élus locaux</u> : mise en place d'une gouvernance (en lien avec la mise en œuvre d'un projet alimentaire territorial) ❹ <u>Favoriser le dialogue société / agriculteurs</u> 		
Pilote(s)	GPS – Direction de la Transition écologique		
Partenaires	Communes Aménageurs Acteurs du monde agricole Conseils départementaux 77 et 91, Conseil Régional IDF		
Indicateurs	Surfaces dédiées à une activité agricole Surfaces dédiées à une agriculture urbaine		







2019 2020 2021 2022 2023 2024 2025

EDUQUER ET SENSIBILISER AUX ENJEUX CLIMAT – AIR – ENERGIE

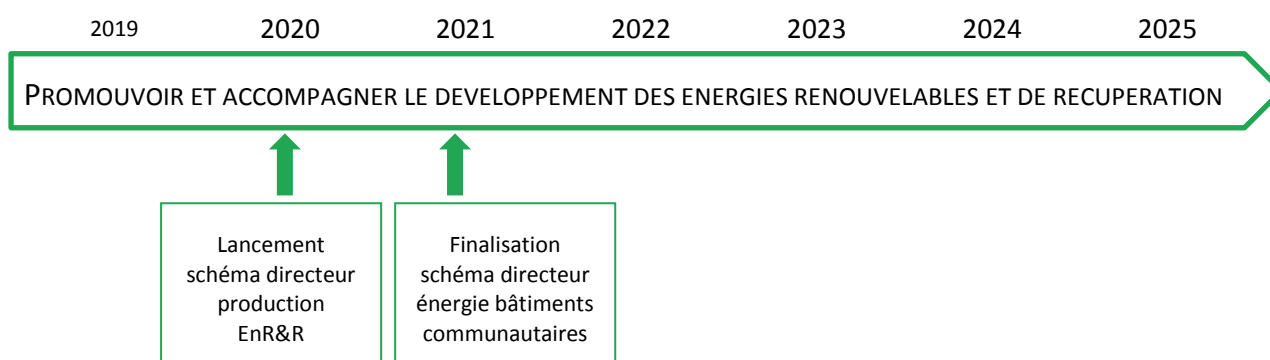
- Préserver des espaces agricoles et des activités agricoles pérennes →
- Accompagner et favoriser la création d'activités agricoles →
- Renforcer la concertation, favoriser le dialogue société/agriculteurs →





	3 - VERS UNE AGGLOMERATION PLUS AUTONOME, QUI VALORISE SES RESSOURCES LOCALES ET PRODUCTRICES DE VALEUR		
Intitulé	3.2 - SE Doter d'une stratégie alimentaire territoriale		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Permettre l'accès à une alimentation saine et abordable pour tous ➤ Structurer les filières de circuits-courts alimentaires ➤ Limiter le gaspillage alimentaire ➤ Réduire la précarité alimentaire ➤ Réduire l'empreinte carbone de l'alimentation 	SCoT	
Cibles	Habitants et usagers du territoire		
Premières mesures opérationnelles	<ol style="list-style-type: none"> ➊ <u>Réaliser un diagnostic agricole et alimentaire</u> : état des lieux des filières alimentaires, analyse des productions et de la demande, volet gouvernance locale, volet foncier, volet environnemental, volet alimentation saine et abordable pour tous, volet sensibilisation et éducation des consommateurs, prise en compte de la dimension « précarité alimentaire » et de la réduction du gaspillage alimentaire ➋ <u>Elaborer et mettre en œuvre un plan alimentaire territorial de GPS</u> : mise en œuvre d'une gouvernance, élaboration du plan d'actions... ➌ <u>Contribuer à l'émergence de filières locales</u> : production, transformation, logistique, vente (épiceries coopératives,...) 		
Pilote(s)	GPS – Direction de la Transition écologique		
Partenaires	Aménageurs Communes DRIAAF Acteurs des filières agricoles Conseils départementaux 77 et 91, Conseil Régional IDF		
Indicateurs	Adoption d'un Projet Alimentaire Territorial (oui/non)		



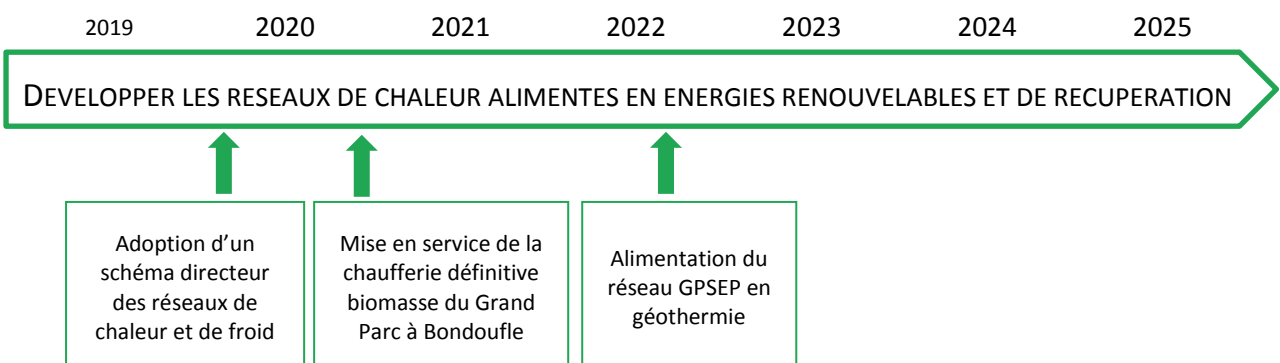
 	3 - VERS UNE AGGLOMERATION PLUS AUTONOME, QUI VALORISE SES RESSOURCES LOCALES ET PRODUCTRICES DE VALEUR	  
Intitulé	3.3 - PROMOUVOIR ET ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE RECUPERATION	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réduire la dépendance du territoire aux énergies fossiles ➤ Augmenter le taux de couverture des consommations énergétiques par des énergies renouvelables et de récupération 	<div style="text-align: center;">  </div> <p><i>Production d'énergies renouvelables et de récupération X 5 entre 2013 et 2030</i></p> <p><i>17,6% des consommations énergétiques couvertes par des énergies renouvelables et de récupération en 2030</i></p> <hr/> <p>SCoT</p> <p>Schéma directeur des réseaux de chaleur et de froid</p>
Cibles	Habitants et usagers du territoire (entreprises, collectivités, administrations,...)	
Premières mesures opérationnelles	<ol style="list-style-type: none"> ❶ <u>Elaborer et mettre en œuvre un schéma directeur de la production d'énergies renouvelables et de récupération</u> ❷ <u>Favoriser le déploiement d'installations individuelles</u> : campagnes de sensibilisation, conseils, accompagnement par le biais de l'ALEC Sud Parisienne,... ❸ <u>Favoriser le déploiement d'installations sur les bâtiments publics du territoire</u> : évaluation des potentialités de développement des énergies renouvelables sur les bâtiments communautaires dans le cadre du schéma directeur énergie pour les bâtiments communautaires (cf action « Favoriser la rénovation énergétique des bâtiments tertiaires publics et privés », accompagnement des projets communaux par le biais de l'ALEC Sud Parisienne,... (cf action « Accompagner les collectivités dans leurs démarches de transition énergétique et écologique ») ❹ <u>Soutenir et accompagner le développement de la filière « Solaire »</u> : animation territoriale pour promouvoir le cadastre solaire régional auprès des particuliers et des acteurs économiques, accompagnement des porteurs de projets pour le développement de projets photovoltaïques (en cohérence avec les PLU)... ❺ <u>Soutenir et accompagner le développement de la filière « Gaz renouvelable »</u> : soutien des projets de méthanisation en vue d'une injection dans les réseaux, valorisation des boues d'épuration, réflexion sur la mise en place d'une collecte des biodéchets,... 	



	<p>⑥ <u>Soutenir et accompagner le développement de la filière « Chaleur de récupération »</u> : évaluation des gisements d'énergie fatale industrielle (data center, eaux usées,...), analyse des besoins, mise en relation des acteurs, selon les opportunités,...</p> <p>⑦ <u>Accompagner le développement de l'autoconsommation à l'échelle locale</u>, à travers le développement de projets d'énergies renouvelables</p>
Pilote(s)	GPS – Mission Energie / GPS – Direction de la Transition écologique
Partenaires	ALEC Sud Parisienne Syndicats « énergie » / Syndicats « eau » / Délégués Conseils départementaux 77 et 91, Conseil Régional IDF, Ademe Opérateurs (Enedis, GRDF,...) Banque des territoires
Indicateurs	Production d'énergies renouvelables sur le territoire par an (par filière) Taux de couverture des consommations par des énergies renouvelables

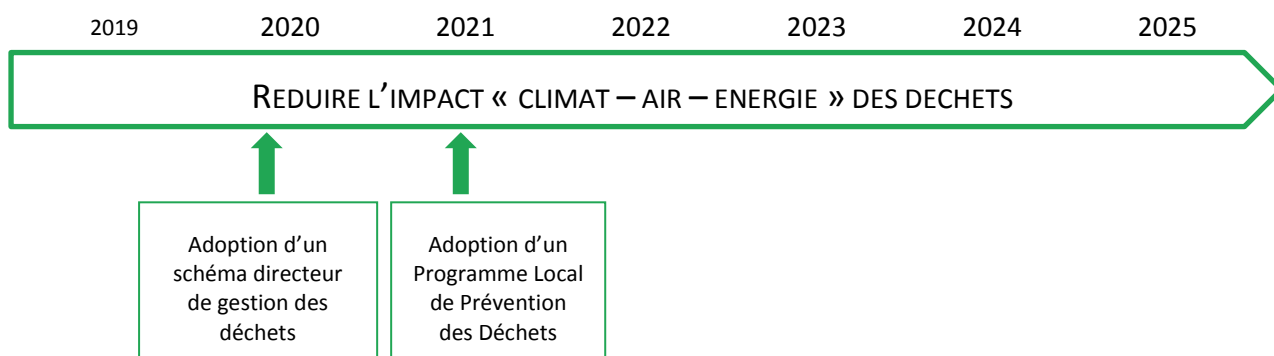





	3 - VERS UNE AGGLOMERATION PLUS AUTONOME, QUI VALORISE SES RESSOURCES LOCALES ET PRODUCTRICES DE VALEUR	
Intitulé	3.4 - DEVELOPPER LES RESEAUX DE CHALEUR ALIMENTES EN ENERGIES RENOUVELABLES ET DE RECUPERATION	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer et mailler les réseaux de chaleur sur l'ensemble du territoire ➤ Réduire la facture énergétique pour les usagers ➤ Augmenter le taux de couverture des consommations énergétiques par des énergies renouvelables et de récupération ➤ Réduire la dépendance du territoire aux énergies fossiles 	<div style="display: flex; flex-direction: column; align-items: center;"> <div style="display: flex; align-items: center; margin-bottom: 10px;">  <div style="margin-left: 10px;"> <p><i>17,6% des consommations énergétiques couvertes par des énergies renouvelables et de récupération en 2030</i></p> </div> </div> <div style="display: flex; align-items: center; margin-bottom: 10px;">  <div style="margin-left: 10px;"> <p><i>30% des consommations énergétiques de chaleur couvertes par des énergies renouvelables et de récupération en 2030</i></p> </div> </div> <div style="text-align: left; width: 100%;"> <p>Schéma directeur des réseaux de chaleur et de froid SCoT</p> </div> </div>
Cibles	Habitants et usagers du territoire (entreprises, collectivités, administrations,...)	
Premières mesures opérationnelles	<ol style="list-style-type: none"> ➊ <u>Se doter et mettre en œuvre un schéma directeur des réseaux de chaleur et de froid</u> : réalisation des études de faisabilité sur les zones à enjeux mises en évidence dans le schéma directeur, au regard des conclusions, engagement des opérations ➋ <u>Alimentation de réseaux de chaleur existants à la géothermie</u> : création d'une installation de géothermie profonde pour l'alimentation du réseau de chaleur GPS Energie Positive, mise en œuvre du projet de seconde géothermie du réseau de Grigny-Viry ➌ <u>Systématiser les études d'opportunité de création / raccordement aux réseaux de chaleur dans les projets d'aménagement</u> : réalisation des études d'opportunité pour les projets en maîtrise d'ouvrage communautaire, incitation à la réalisation des études d'opportunité lorsque l'agglomération n'est pas maître d'ouvrage,... ➍ <u>Mobiliser le fonds « précarité énergétique » de la DSP du réseau GPS Energie Positive</u> : accompagnement de projets financés par le fonds « Précarité énergétique »,... 	
Pilote(s)	<ol style="list-style-type: none"> ➊ ➋ ➍ GPS – Mission Energie ➋ Dalkia (réseau GPS Energie Positive) ➋ SEER ➋ GPS – Mission Energie / Aménageurs 	
Partenaires	Aménageurs	

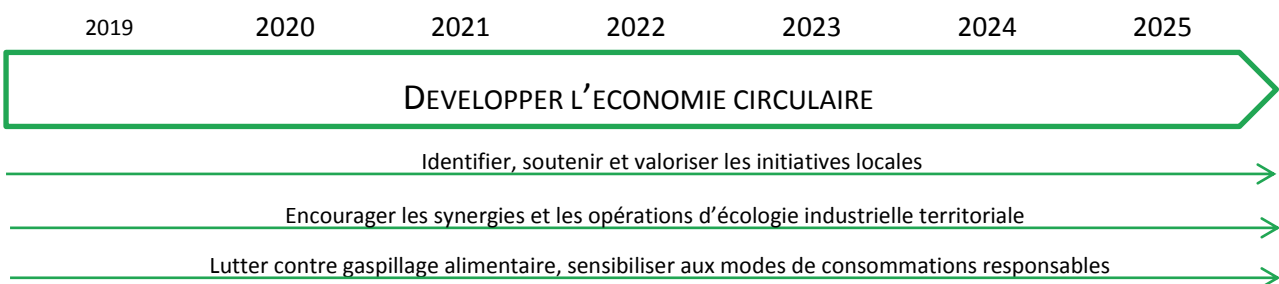
	<p>Communes</p> <p>Maitres d’ouvrage des réseaux</p> <p>Délégués</p> <p>Ademe</p> <p>Banque des Territoires</p> <p>ALEC Sud Parisienne</p>
Indicateurs	<p>Nombre d’abonnés / Eq logements raccordés à des réseaux de chaleur</p> <p>Quantité de chaleur livrée par les réseaux de chaleur par an</p> <p>Taux global d’alimentation des réseaux en énergies renouvelables et de récupération</p> <p>Taux de couverture des consommations de chaleur par des réseaux de chaleur</p> <p>Taux de couverture des consommations de chaleur par des énergies renouvelables et de récupération</p>



	3 - VERS UNE AGGLOMERATION PLUS AUTONOME, QUI VALORISE SES RESSOURCES LOCALES ET PRODUCTRICES DE VALEUR	
Intitulé	3.5 - REDUIRE L'IMPACT « CLIMAT – AIR – ENERGIE » DES DECHETS	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réduire la production de déchets ➤ Optimiser les modes de collecte ➤ Valoriser les déchets résiduels ➤ Transformer le paradigme du déchet en ressource 	Schéma directeur de gestion des déchets
Cibles	Habitants et usagers du territoire Etablissements privés et publics	
Premières mesures opérationnelles	<p>❶ <u>Se doter et mettre en œuvre un schéma directeur de gestion des déchets</u> : définition des orientations techniques et fiscales de la stratégie de gestion des déchets ménagers et assimilés, réflexion sur la mise en place d'une collecte des biodéchets, élaboration et mise en œuvre d'un plan de communication,...</p> <p>❷ <u>Se doter et mettre en œuvre un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA)</u> : réalisation d'un diagnostic, mise en place de groupes de travail, élaboration d'un programme d'actions, élaboration et mise en œuvre d'un plan de communication</p>	
Pilote(s)	GPS – Direction des Déchets	
Partenaires	Communes Syndicats « Déchets » Publics relais (associations, enseignants,...)	
Indicateurs	Kilomètres parcourus par les véhicules de collecte par an Consommations de carburants des véhicules de collecte par an Tonnages de déchets produits par an par habitant Taux de valorisation des déchets ménagers et assimilés	



 	3 - VERS UNE AGGLOMERATION PLUS AUTONOME, QUI VALORISE SES RESSOURCES LOCALES ET PRODUCTRICES DE VALEUR	
Intitulé	3.6 - DEVELOPPER L'ECONOMIE CIRCULAIRE	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Inciter à une consommation responsable et sobre ➤ Réduire le gaspillage des ressources et privilégier les ressources issues du recyclage ou de sources renouvelables ➤ Mettre en place les conditions de relocalisation d'activités, créatrices d'emplois 	
Cibles	Acteurs économiques Habitants/consommateurs	
Premières mesures opérationnelles	<p>❶ <u>Identifier, soutenir et valoriser les initiatives locales</u> en matière de réemploi, d'éco-matériaux,... en lien avec les actions de promotion des éco-entreprises du territoire, en s'appuyant notamment sur l'écopôle et l'écopépinière, en valorisant les actions réalisées par les entreprises dans le cadre du « Défi de la transition écologique et sociale »</p> <p>❷ <u>Encourager les synergies inter-entreprises et les opérations d'écologie industrielle territoriale</u> : poursuite de l'action engagée au sein du Parc d'activités de la Marinière, en partenariat avec la CCI Essonne</p> <p>❸ <u>Lutter contre le gaspillage alimentaire</u>, en lien avec les actions relevant du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés et du Projet Alimentaire Territorial</p> <p>❹ <u>Sensibiliser aux modes de consommations responsables</u>, dans le cadre des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable</p>	
Pilote(s)	<p>❶ GPS – Direction du Développement économique, de l'emploi, de la formation, de la recherche et de l'innovation</p> <p>❷❸ GPS – Direction des Déchets / GPS – Direction de la Transition écologique</p> <p>❹ GPS – Direction de la Transition écologique</p>	
Partenaires	Chambres consulaires Syndicats Déchets WWF France	
Indicateurs	Indicateurs des fiches actions correspondantes	

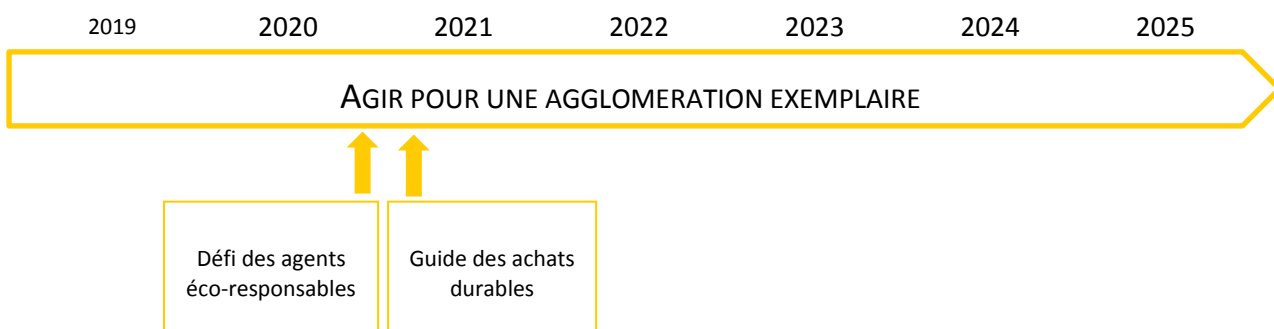




4 - UNE AGGLOMERATION INNOVANTE



Intitulé	4.1 - AGIR POUR UNE AGGLOMERATION EXEMPLAIRE
Objectifs	➤ Réduire l'impact climat – air – énergie lié au patrimoine de la collectivité, aux compétences et au fonctionnement de l'administration
Cibles	Agents et élus de GPS
Premières mesures opérationnelles	<p>❶ <u>Réduire l'impact des déplacements des agents</u> : poursuite et renforcement du verdissement du parc automobile, vers un Plan Déplacement de l'Administration (PDA),...</p> <p>❷ <u>Suivre et réduire les consommations énergétiques du patrimoine communautaire (bâtiments, éclairage public, parc automobile,...)</u> : mise en place d'outils de suivi et d'indicateurs, poursuite des actions engagées sur l'éclairage public (remplacement des équipements énergivores, abaissement de puissance au point lumineux,...), poursuite et déploiement du dispositif « Certificats d'économie d'énergie »,...</p> <p>❸ <u>Intégrer un volet « construction et gestion durables des bâtiments et des espaces publics » au référentiel de l'aménagement et la construction durables</u> : retour d'expérience des opérations réalisées, benchmark, élaboration de prescriptions,...</p> <p>❹ <u>Expérimenter la construction d'un bâtiment communautaire exemplaire et/ou innovant</u> : innovation en matière de bioclimatisme, d'adaptation au changement climatique, de choix des matériaux,...</p> <p>❺ <u>Mettre en œuvre une politique d'achats durables et de réduction des déchets et matières</u> : mise en place d'un groupe de travail interne et transversal, diagnostic des pratiques et des besoins, élaboration de guides pratiques,...</p> <p>❻ <u>Sensibiliser et former les agents et les élus à l'éco-responsabilité</u> : élaboration d'un guide des écogestes, organisation d'un évènement interne (Défi des agents écoresponsables), communication interne régulière,...</p> <p>❼ <u>Se doter d'outils (guides, procédures,...) pour l'organisation d'évènements éco-responsables</u> : mise en place d'un groupe de travail interne, benchmark, expérimentation lors d'un évènement sportif ou culturel,...</p>
Pilote(s)	<p>❶ GPS – Direction des Moyens Généraux</p> <p>❷ GPS - Direction de la Gestion du patrimoine bâti / Direction de la Gestion des espaces publics</p> <p>❸ GPS – Direction de la Maitrise d'ouvrage des bâtiments</p>

	<ul style="list-style-type: none"> ④ GPS – Direction de la Maitrise d’ouvrage des bâtiments ⑤ GPS – Direction de l’Administration générale ⑥ GPS – Direction de la Transition écologique ⑦ GPS – Direction des Sports / Direction de la Culture
Partenaires	
Indicateurs	<p>Taux de véhicules hybrides et électriques</p> <p>Consommations énergétiques du patrimoine communautaire</p> <p>Nombre d’agents et élus participants à des actions de sensibilisation</p> <p>Elaboration d’un guide des éco-gestes (oui/non)</p>



	4 - UNE AGGLOMERATION INNOVANTE	
Intitulé	4.2 - ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITES DANS LEURS DEMARCHES DE TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mobiliser les communes membres et partenaires et démultiplier la portée des actions du PCAET ➤ Accompagner et soutenir les projets des collectivités 	
Cibles	Communes Collectivités partenaires de l'agglomération à l'international	
Premières mesures opérationnelles	<p>❶ <u>Conseiller et accompagner les communes membres de GPS</u> :</p> <p>Conseil pour l'intégration des enjeux climat-air-énergie dans les documents d'urbanisme (<i>cf actions « Favoriser un aménagement et un urbanisme durables » et « Anticiper et s'adapter aux effets du changement climatique »</i>)</p> <p>Conseil et accompagnement des projets d'amélioration énergétique du patrimoine communal par l'ALEC Sud Parisienne (<i>cf action « Favoriser la rénovation énergétique des bâtiments tertiaires publics et privés »</i>)</p> <p>❷ <u>Mutualisation des démarches</u> : mise en place d'un réseau d'échanges de ressources et de bonnes pratiques en matière d'éco-responsabilité (<i>cf actions « Agir pour une agglomération exemplaire »</i>)</p> <p>❸ <u>Appui de GPS aux projets en faveur du climat portés par les collectivités partenaires à l'international</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Programme de lutte contre le changement climatique de la Ville de Dakar ♦ Programme de développement durable résilient et équitable de la Région de Nouakchott - Amélioration des transports et de l'éclairage publics ♦ Programme de renforcement de la maîtrise d'ouvrage des services environnementaux des villes membres de l'Association Mauritanienne des Communes du Sud 	
Pilote(s)	<p>❶ ALEC Sud Parisienne / GPS – Direction de l'Aménagement et de l'urbanisme réglementaire / GPS – Direction de la Prospective et de l'observation territoriale</p> <p>❷ GPS – Direction de la Transition Ecologique</p> <p>❸ GPS – Direction des Relations internationales et européennes</p>	
Partenaires	ALEC Sud Parisienne Communes	
Indicateurs	Indicateurs des programmes d'appui aux collectivités partenaires à l'internationale	

2019

2020

2021

2022

2023



2024

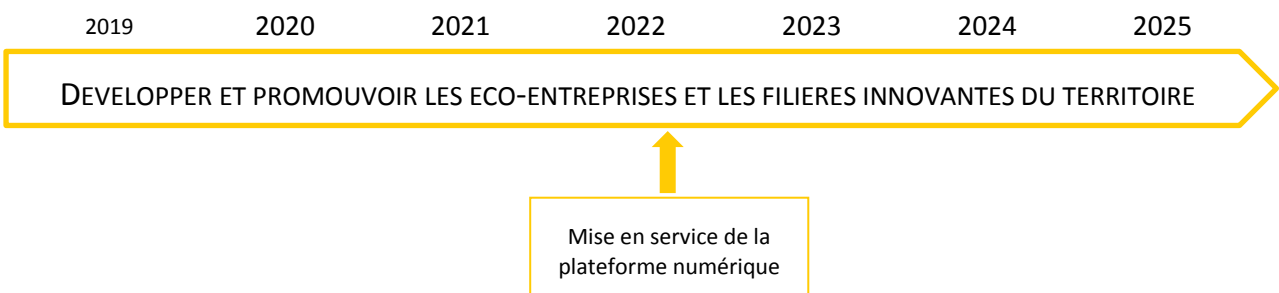
2025



ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITES DANS LEURS DEMARCHES DE TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE

Accompagner les communes membres et les collectivités partenaires à l'internationales

Mutualisation des démarches d'éco-responsabilité

	4 - UNE AGGLOMERATION INNOVANTE	
Intitulé	4.3 - DEVELOPPER ET PROMOUVOIR LES ECO-ENTREPRISES ET LES FILIERES INNOVANTES DU TERRITOIRE	
Objectifs	➤ Créer les conditions favorables à l'installation et au développement des éco-entreprises et des filières innovantes sur le territoire	
Cibles	Acteurs économiques du territoire	
Premières mesures opérationnelles	<p>❶ <u>Soutien à l'installation et au développement d'éco-entreprises sur le territoire</u>, en lien avec l'éco-pépinière de Grand Paris Sud et le club des éco-activités (développement commercial et développement des partenariats ; veille économique, juridique et technologique ; accompagnement individuel,...)</p> <p>❷ <u>Renforcement de la promotion des éco-entreprises</u> : réalisation d'une plateforme numérique de partage et de valorisation au service des éco-entreprises du territoire, permettant une observation de la filière en continu et la mise en place d'animations adaptées.</p> <p>❸ <u>Promotion de l'offre des éco-entreprises dans le domaine de l'éco-construction ou des éco-matériaux</u> : création d'outils ou d'espaces démonstrateurs, mise en relation avec les habitants porteurs de projets (lien avec l'ALEC Sud Parisienne, Rénover Malin,...),...</p> <p>❹ <u>Création d'un lab / « démonstrateur » sur la transformation de la logistique</u> permettant aux start-up de tester leur pilote en grandeur nature, réflexions autour de la mise en place d'un think-tank,...</p>	
Pilote(s)	GPS – Direction du Développement économique, de l'emploi, de la formation, de la recherche et de l'innovation	
Partenaires	PEXE Chambres consulaires ALEC Sud Parisienne EPA Sénart Acteurs économiques	
Indicateurs	Nombre d'éco-activités recensées sur le territoire Nombre d'entreprises participantes aux manifestations	



	4 - UNE AGGLOMERATION INNOVANTE	
Intitulé	4.4 - CONTRIBUER A L'EMERGENCE, SOUTENIR ET PROMOUVOIR LES ACTIONS INNOVANTES ET LES OPERATIONS PILOTES	
Objectifs	➤ Créer une dynamique et les conditions favorables à l'innovation en matière de transition écologique (partenariat, soutien, promotion,...)	
Cibles	Acteurs du territoire	
Premières mesures opérationnelles	<ol style="list-style-type: none"> ❶ <u>Développer les partenariats avec les établissements d'enseignement ou de recherche du territoire</u> : partenariat avec l'ICAM (mise en place d'une plateforme numérique d'analyse et d'amélioration des flux logistique),... ❷ <u>Créer un appel à projets (GPSINNOVE)</u> pour des projets de gestion patrimoniale innovante (énergie, eau, déchets) dans une perspective de synergie et de reproductibilité ❸ <u>Première mise en œuvre du « Plan stratégique d'équipement du territoire Grand Paris Sud en stations d'avitaillement en énergie décarbonée »</u> par le lancement d'une action expérimentale en vue de la mise en service d'une station publique d'avitaillement ❹ <u>Organiser des évènements permettant d'identifier, valoriser les initiatives innovantes</u>, en particulier dans le cadre du partenariat avec le WWF : appel à projets pour un « Prix climat Grand Paris Sud », organisation d'un « Stand Up pour le Climat »,... ❺ <u>Accompagner et soutenir les initiatives de financements participatifs de projet citoyens</u> (développement des énergies renouvelables, rénovation énergétique de logements,...) : promotion des projets, lancement de crowdfunding,... 	
Pilote(s)	<ol style="list-style-type: none"> ❶ GPS - Direction du Développement économique, de l'emploi, de la formation, de la recherche et de l'innovation ❷ GPS – DGA Cadre de vie ❸ GPS - Direction du Développement économique, de l'emploi, de la formation, de la recherche et de l'innovation ❹ ❺ GPS – Direction de la Transition écologique 	
Partenaires	Etablissements d'enseignement supérieur Start up IAU – Département Energie et Climat WWF France Banque des Territoires ALEC Sud Parisienne	
Indicateurs	Nombre de projets retenus dans le cadre du dispositif GPSINNOVE Nombre d'initiatives identifiées dans le cadre du Défi de la Transition écologique et sociale	

2019

2020

2021

2022

2023

2024

2025

CONTRIBUER A L'EMERGENCE, SOUTENIR ET PROMOUVOIR LES ACTIONS INNOVANTES ET LES OPERATIONS PILOTES

Lancement du projet
GPSINNOVE

SUIVI ET EVALUATION DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

Adopté pour 6 ans, le PCAET doit faire l'objet d'un suivi et d'une évaluation tout au long de sa mise en œuvre. Le cadre réglementaire prévoit, en outre, la réalisation d'un bilan à mi-parcours, soit 3 ans après l'adoption du PCAET.

LA GOUVERNANCE

Un comité de pilotage « climat – air – énergie » se réunira a minima une fois par an pour dresser un bilan des actions et mesures opérationnelles mises en œuvre dans l'année et planifier celles qui seront à mettre en œuvre l'année suivante.
























Ce bilan annuel du PCAET présentera notamment :

- L'état d'avancement des actions et des mesures opérationnelles
- L'analyse des indicateurs de suivi
- Les éventuels ajustements de calendrier, de portage, etc qui seraient à envisager pour certaines actions
- les nouvelles mesures opérationnelles à mettre en œuvre, notamment en fonction des politiques publiques qui seront engagées
- Les actions de communication et de mobilisation territoriale réalisées autour du PCAET.

LE SUIVI DES ACTIONS

- Des indicateurs de suivi ont été définis au sein de chaque fiche-action, en vue d'évaluer leur efficacité et leur contribution à l'atteinte des objectifs stratégiques du PCAET. Ils seront collectés et analysés une fois par an, en vue de la préparation du comité de pilotage.
- L'évaluation environnementale stratégique du PCAET donnera lieu à la définition de certains indicateurs spécifiques.
- Enfin, des indicateurs proprement liés à la démarche de labellisation Cit'Ergie, pourront également venir compléter la batterie d'indicateurs « climat – air – énergie ».

MOYENS PREVISIONNELS POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PREMIERES MESURES OPERATIONNELLES

ACTION	MOYENS FINANCIERS	MOYENS HUMAINS	
		GRAND PARIS SUD	PARTENAIRES
1.1 - EDUQUER ET SENSIBILISER AUX ENJEUX CLIMAT-AIR-ENERGIE	€		
1.2 - CREER UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE PERENNE	€		
1.3 - ACCOMPAGNER LES MENAGES POUR REDUIRE LA FACTURE ENERGETIQUE	€		
1.4 - FAVORISER LA RENOVATION ENERGETIQUE DES LOGEMENTS	€€		
1.5 - PRESERVER UN CADRE DE VIE SAIN ET DE QUALITE	€€€		
2.1 - FAVORISER UN AMENAGEMENT ET UN URBANISME DURABLES	€		
2.2 - ANTICIPER ET S'ADAPTER AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE	€		
2.3 - DEVELOPPER ET PROMOUVOIR LES MOBILITES DURABLES	€€€		
2.4 - FAVORISER LA RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS TERTIAIRES PUBLICS ET PRIVES	€€€		
3.1 - DEVELOPPER ET SOUTENIR UNE AGRICULTURE URBAINE ET DURABLE	€€		
3.2 - SE DOTER D'UNE STRATEGIE ALIMENTAIRE TERRITORIALE	€		
3.3 - PROMOUVOIR ET ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE RECUPERATION	€€		
3.4 - DEVELOPPER LES RESEAUX DE CHALEUR ALIMENTES EN ENERGIES RENOUVELABLES ET DE RECUPERATION	€€€		
3.5 - REDUIRE L'IMPACT « CLIMAT – AIR – ENERGIE » DES DECHETS	€€		
3.6 - DEVELOPPER L'ECONOMIE CIRCULAIRE	€		

4.1 - AGIR POUR UNE AGGLOMERATION EXEMPLAIRE	€€		
4.2 - ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITES DANS LEURS DEMARCHES DE TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE	€€		
4.3 - DEVELOPPER ET PROMOUVOIR LES ECO-ACTIVITES ET LES ECO-FILIERES DU TERRITOIRE	€		
4.4 - CONTRIBUER A L'EMERGENCE, SOUTENIR ET PROMOUVOIR LES ACTIONS INNOVANTES ET LES OPERATIONS PILOTES	€€		

BUDGET PREVISIONNEL DES ACTIONS INSCRITES AU CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

	Intitulé de l'action	Maitre d'ouvrage	Montant prévisionnel
1.1	Rénovation énergétique des bâtiments communautaires (avec effet d'entraînement aux bâtiments communaux)	Grand Paris Sud	210 000,00 €
1.2	Massification de la rénovation énergétique des logements	Grand Paris Sud	70 000,00 €
1.3	Plan de mobilité interentreprises - Mise en œuvre du PMIE Evry Sud Corbeil-Essonnes	Grand Paris Sud	0,25 ETP GPS
1.4	Plan Local des Déplacements (PLD)	Grand Paris Sud	300 000,00 €
1.5	Mise en œuvre du Plan Vélo de Grand Paris Sud	Grand Paris Sud	2 659 000,00 €
1.6	Expérimentation du lissage des heures de pointes	CRIF / Grand Paris Sud	0,25 ETP GPS
2.1	Réalisation d'une stratégie agricole et alimentaire partagée entre Cœur d'Essonne agglomération et la communauté d'agglomération Grand Paris Sud	Grand Paris Sud / Cœur d'Essonne Agglomération	125 000,00 €
3.1	Construction et mise en œuvre d'une stratégie communautaire pour la biodiversité - Elaboration d'un schéma directeur	Grand Paris Sud	100 000,00 €
3.2	Valorisation de la Seine et de ses berges sur le territoire de GPS	Grand Paris Sud	166 666,00 €
4.1	Plan stratégique d'équipement du territoire en stations d'avitaillement en énergie décarbonée	Grand Paris Sud	60 000,00 €
4.2	Eco-entreprises du territoire - Réalisation d'une plateforme de partage et de valorisation des savoir-faire	Grand Paris Sud	100 000,00 €
5.1	Développement des réseaux de chaleur et alimentation en énergies renouvelables et de récupération	Grand Paris Sud / Dalkia	25 065 000,00 €
5.2	Valorisation énergétique du site épuratoire Exona-Evry-Courcouronnes	Grand Paris Sud / Siarce	4 050 000,00 €
			32 905 666,00 €